



INGRIDD

Filière de Groupe Sapiens International

Institut de Gestion des Risques Industriels et du Développement Durable

Exploration Géologique / Gestion de la Santé Sécurité et Situations d'Urgence /
Gestion des Aspects Environnementaux / Géosciences Appliquées /
Qualité Hygiène Santé Sécurité Environnement

BTS d'état
Licences - Masters

NOTICE DE RENSEIGNEMENTS

CYCLE MASTERS

Filières : Qualité Hygiène Santé Sécurité Environnement (QHSSE)

Options :

- Gestion des Aspects Environnementaux (GAE) ;
- Gestion de la Santé Sécurité et Situations d'Urgences (GSSSU).

Année académique 2026 / 2027

INGRIDD
Institut de Gestion des Risques Industriels et du Développement Durable
Institution Privée d'Enseignement Supérieur

QHSSE

- Institution Privée d'Enseignement Supérieur reconnue par le MESRI
- Classée Institution Privée d'Enseignement Supérieur de bonne qualité.
- Respect rigoureux du calendrier académique, dans une application maîtrisée du système LMD.
- Sorties terrains alliant cours théoriques et pratiques.
- Vie étudiante pleine d'activités pour un auto épanouissement.

A PROPOS D'INGRIDD

Fort de 15 années d'expérience, INGRIDD est une Institution Privée d'Enseignement Supérieur de formation professionnelle spécialisée dans les métiers de la Qualité, Hygiène, Santé, Sécurité, Environnement (QHSSE) et du Développement Durable.

NOS DIPLOMES

- BTS D'ETAT**
Deux (2) ans de formation
- LICENCES**
Trois (3) ans de formation
- MASTERS**
Deux (2) ans de formation

Contact:
(+226) 25.41.79.24
(+226) 03.03.00.73 // 01.64.20.20
01 BP 1555 OUAGADOUGOU 01 - BURKINA FASO

www.ingridd.net
info@institut-ingrid.net

L'Institut de Gestion des Risques Industriels et du Développement Durable (INGRIDD) prépare, en deux (2) ans, au Master en Qualité, Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement (QHSSE). Cette formation s'adresse aux titulaires d'une Licence (Bac+3) et vise à former des experts capables de concevoir, mettre en œuvre et piloter des systèmes de management QHSSE, tout en garantissant la conformité réglementaire, la prévention des risques, la protection des travailleurs et la préservation de l'environnement.



INGRIDD

Institut de Gestion des Risques Industriels et du Développement Durable

Institution Privée d'Enseignement Supérieur

Master en Qualité Hygiène Santé Sécurité Environnement (QHSSE)

OBJECTIFS

Former des experts en qualité, santé, sécurité et environnement (QHSE) capables de :

- Maîtriser normes & réglementations;
- Gérer la qualité et l'environnement;
- Assurer santé & sécurité au travail;
- Piloter systèmes intégrés;
- Conduire audits & amélioration continue.

RÉSULTATS ATTENDUS

Former des professionnels QHSSE compétents, capables de gérer qualité, santé, sécurité et environnement, de relever des défis complexes, d'améliorer produits et services, de protéger les travailleurs et de promouvoir des pratiques durables.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Baccalauréat + 3 ans d'études (Licence)

LANGUE D'ENSEIGNEMENT : Français

MODE D'ENSEIGNEMENT : Présentiel

DURÉE : 2 ans

Options

Gestion de la Santé Sécurité et Situations d'Urgences.

Gestion des Aspects Environnementaux.

INGRIDD vous prend comme tel, et vous rend meilleur !

📞 (+226) 03.03.00.73 / 01.64.20.20
✉ info@institut-ingrid.net
🌐 ingridd.net

1. Coûts et modalités de paiement

Scolarités et modalités des paiements du cycle des Masters INGRIDD 2026/2027

FILIERES MODALITES	GEOSCIENCES APPLIQUEES					QHSSE		
	M1	M2				M1	M2	
		Géotechniques et Matériaux	Sciences et Techniques de l'Eau	Géophysique Appliquée	Géomatique		GAE	GSSSU
Inscription (1/2 scolarité annuelle au minimum)	456. 500	456. 500	456. 500	456. 500	456. 500	456. 500	456. 500	456. 500
1er versement 1 mois après le début des cours	152.500	152.500	152.500	152.500	152.500	152.500	152.500	152.500
2ème versement 2 mois après le début des cours	152.500	152.500	152.500	152.500	152.500	152.500	152.500	152.500

3ème versement 3 mois après le début des cours	152.500	152.500	152.500	152.500	152.500	152.500	152.500	152.500
TOTAL	913 000	913 000	913 000	913 000	913 000	913 000	913 000	913 000

N.B. :

- 50 % à l'inscription et 50 % restant un mois après l'inscription, en 3 traites mensuelles de l'année académique.
- Rentrée et début des cours : Novembre.

Mode de paiement

Versement bancaire à effectuer au compte bancaire de INGRIDD (n° 1001 35864724101 25) à CORIS BANK INTERNATIONAL, et présentation du bordereau de versement à la comptabilité de INGRIDD.

<u>Orange Money</u> *144*10*2745877*Montant#	<u>Moov Money</u> *555*4*1*1053974*Montant#	<u>Telecel Money</u> *808*4*1*6254338*Montant#
--	---	--

Après paiement, envoyer une capture d'écran du paiement à la comptabilité par e-mail :

info@institut-ingrid.net ou au numéro : +226 64 63 62 42

2. Clauses particulières

- Tout étudiant dont la scolarité n'est pas payée au plus tard aux dates indiquées fera l'objet d'une exclusion provisoire et ne sera admis dans sa classe qu'après paiement de la tranche concernée.
- Toute somme versée reste définitivement acquise par l'établissement.
- Toute scolarité entamée est intégralement due.
- Tout versement de la scolarité effectué en dehors du service affecté à cet effet à INGRIDD engage la seule responsabilité de l'auteur.
- Un reçu de versement doit être exigé pour tout règlement.
- La suspension ou le report de l'année académique est obligatoirement soumis à une procédure particulière ; dans tous les cas, elle n'est pas possible après 3 mois de cours.
- L'admissibilité acquise pour un diplôme ne saurait dépasser une (1) année. Passé ce délai, pour être autorisé à soutenir, l'étudiant devra reprendre une inscription normale.

3. Code vestimentaire

Chaque étudiant doit posséder obligatoirement, à la rentrée académique, un uniforme de cours comprenant :

Offerts par l'institut :

- Cravate et t-shirt.

À la charge de l'étudiant :

- Costume et pantalon bleu nuit, plus chemise bleu clair.

- Uniforme de terrain, plus paire de chaussures de sécurité, ainsi qu'un gilet fluorescent pour les sorties d'études et de terrain.

4. Composition du dossier d'inscription

Le dossier est reçu au secrétariat de INGRIDD et comprend :

- Une fiche d'inscription fournie par l'Administration, dûment renseignée par l'étudiant ;
- Deux (02) photos d'identité de même prise ;
- Une photocopie légalisée de la CNIB ou du Passeport ;
- Une copie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif ;
- Une copie légalisée du diplôme ou de l'attestation de succès au Baccalauréat ;
- Un Identifiant National Étudiant (INE) ;
- Une Attestation de l'Immersion Patriotique pour les étudiants burkinabè (Baccalauréat obtenu de 2025 à aujourd'hui) ;
- Une photocopie légalisée du diplôme ou de l'attestation de succès de la Licence professionnelle pour les candidats au Master ;
- Les relevés de notes des niveaux inférieurs, pour toute inscription en cours de cycle ;
- Un engagement à respecter les règlements de l'institut (formulaire disponible à l'Administration).

Le Directeur Général / P.I.

TAPSOBA N. François